

Décision

Générale

colonial

Décision n° 688 décision, n° 688 du 5 juillet 1950

n° 688

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 7 du 31/07/1950

Date de publication
5 juillet 1950

Date du numéro
31 juillet 1950

TEXTE INTÉGRAL

M. Gackowski (Georges) est engagé en qualité d'agent de contrôle auxiliaire au salaire mensuel de trente cinq mille francs (35.000 fr.), pour compter du 8 mai 1950, en remplacement numérique de M. Dumont, bénéficiaire d'un congé administratif. L'intéressé est mis à la disposition du directeur du port pour compter de la même date, Pour lui permettre d'assurer les fonctions d'agent de contrôle, conformément à l'article de l'arrêté n° 1286 du 26 décembre 1948 l'intéressé prêterait serment devant les tribunaux. La présente, décision annule la décision n° 539 du 17 mai 1950.